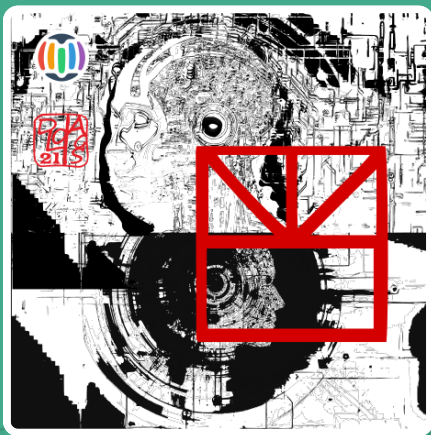




- 04-SAVOIR
- **ART**
- 06-ÉCONOMIE
- FAIRE
- **CRÉER**
- 05-POUVOIR
- JUSTICE
- **DROIT**

- 04-SAVOIR
- CROIRE
- **ÉTHIQUE**

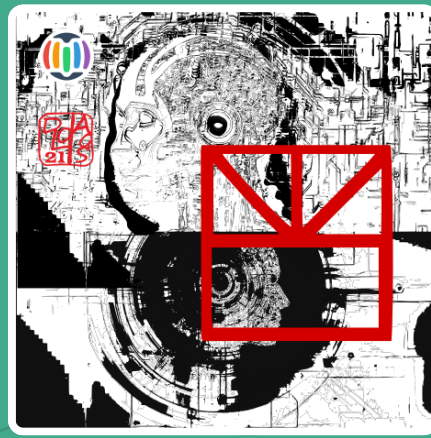
- 07-COMMUNICATION
- NUMÉRIQUE
- **IA**



- 04-SAVOIR
- **ART**
- 06-ÉCONOMIE
- FAIRE
- **CRÉER**
- 05-POUVOIR
- JUSTICE
- **DROIT**

- 04-SAVOIR
- CROIRE
- **ÉTHIQUE**

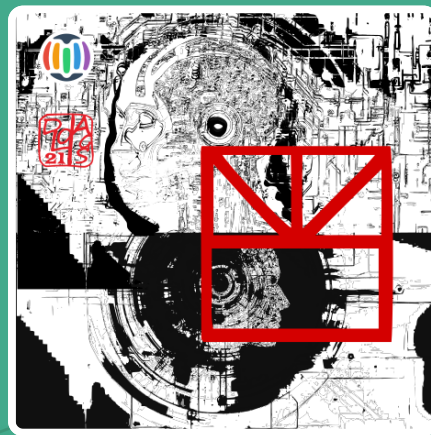
- 07-COMMUNICATION
- NUMÉRIQUE
- **IA**



- 04-SAVOIR
- **ART**
- 06-ÉCONOMIE
- FAIRE
- **CRÉER**
- 05-POUVOIR
- JUSTICE
- **DROIT**

- 04-SAVOIR
- CROIRE
- **ÉTHIQUE**

- 07-COMMUNICATION
- NUMÉRIQUE
- **IA**



- 04-SAVOIR
- **ART**
- 06-ÉCONOMIE
- FAIRE
- **CRÉER**
- 05-POUVOIR
- JUSTICE
- **DROIT**

- 04-SAVOIR
- CROIRE
- **ÉTHIQUE**

- 07-COMMUNICATION
- NUMÉRIQUE
- **IA**



## Arts & IA

Les arts sont aujourd'hui profondément traversés par l'intelligence artificielle, qui transforme les processus de création, de diffusion et de réception des œuvres. Génération d'images, de musiques ou de textes, analyse stylistique et recomposition d'archives modifient les conditions de l'invention et de l'originalité. L'œuvre se situe désormais à l'intersection de gestes humains, de calculs algorithmiques et de vastes corpus culturels, brouillant les notions d'auteur, d'intention et de singularité. Cette reconfiguration met à l'épreuve les cadres juridiques, notamment la propriété intellectuelle, lorsque styles ou archives sont mobilisés sans consentement explicite. Les frontières entre inspiration, citation et appropriation s'affaiblissent, ouvrant la voie à des formes inédites de captation de valeur ou de spoliation symbolique. Si ces pratiques explorent de nouveaux territoires esthétiques, elles peuvent aussi renforcer des logiques de reproduction, de pastiche et de standardisation du sensible. Le risque n'est pas la disparition de l'art, mais son glissement vers des objets formellement efficaces, détachés d'une expérience située et d'une responsabilité créatrice. Penser l'art à l'ère de l'IA suppose de le préserver comme espace de sens, de liberté et de responsabilité humaine.



## Arts & IA

Les arts sont aujourd'hui profondément traversés par l'intelligence artificielle, qui transforme les processus de création, de diffusion et de réception des œuvres. Génération d'images, de musiques ou de textes, analyse stylistique et recomposition d'archives modifient les conditions de l'invention et de l'originalité. L'œuvre se situe désormais à l'intersection de gestes humains, de calculs algorithmiques et de vastes corpus culturels, brouillant les notions d'auteur, d'intention et de singularité. Cette reconfiguration met à l'épreuve les cadres juridiques, notamment la propriété intellectuelle, lorsque styles ou archives sont mobilisés sans consentement explicite. Les frontières entre inspiration, citation et appropriation s'affaiblissent, ouvrant la voie à des formes inédites de captation de valeur ou de spoliation symbolique. Si ces pratiques explorent de nouveaux territoires esthétiques, elles peuvent aussi renforcer des logiques de reproduction, de pastiche et de standardisation du sensible. Le risque n'est pas la disparition de l'art, mais son glissement vers des objets formellement efficaces, détachés d'une expérience située et d'une responsabilité créatrice. Penser l'art à l'ère de l'IA suppose de le préserver comme espace de sens, de liberté et de responsabilité humaine.



## Arts & IA

Les arts sont aujourd'hui profondément traversés par l'intelligence artificielle, qui transforme les processus de création, de diffusion et de réception des œuvres. Génération d'images, de musiques ou de textes, analyse stylistique et recomposition d'archives modifient les conditions de l'invention et de l'originalité. L'œuvre se situe désormais à l'intersection de gestes humains, de calculs algorithmiques et de vastes corpus culturels, brouillant les notions d'auteur, d'intention et de singularité. Cette reconfiguration met à l'épreuve les cadres juridiques, notamment la propriété intellectuelle, lorsque styles ou archives sont mobilisés sans consentement explicite. Les frontières entre inspiration, citation et appropriation s'affaiblissent, ouvrant la voie à des formes inédites de captation de valeur ou de spoliation symbolique. Si ces pratiques explorent de nouveaux territoires esthétiques, elles peuvent aussi renforcer des logiques de reproduction, de pastiche et de standardisation du sensible. Le risque n'est pas la disparition de l'art, mais son glissement vers des objets formellement efficaces, détachés d'une expérience située et d'une responsabilité créatrice. Penser l'art à l'ère de l'IA suppose de le préserver comme espace de sens, de liberté et de responsabilité humaine.



## Arts & IA

Les arts sont aujourd'hui profondément traversés par l'intelligence artificielle, qui transforme les processus de création, de diffusion et de réception des œuvres. Génération d'images, de musiques ou de textes, analyse stylistique et recomposition d'archives modifient les conditions de l'invention et de l'originalité. L'œuvre se situe désormais à l'intersection de gestes humains, de calculs algorithmiques et de vastes corpus culturels, brouillant les notions d'auteur, d'intention et de singularité. Cette reconfiguration met à l'épreuve les cadres juridiques, notamment la propriété intellectuelle, lorsque styles ou archives sont mobilisés sans consentement explicite. Les frontières entre inspiration, citation et appropriation s'affaiblissent, ouvrant la voie à des formes inédites de captation de valeur ou de spoliation symbolique. Si ces pratiques explorent de nouveaux territoires esthétiques, elles peuvent aussi renforcer des logiques de reproduction, de pastiche et de standardisation du sensible. Le risque n'est pas la disparition de l'art, mais son glissement vers des objets formellement efficaces, détachés d'une expérience située et d'une responsabilité créatrice. Penser l'art à l'ère de l'IA suppose de le préserver comme espace de sens, de liberté et de responsabilité humaine.

